

Date : 21/01/2020

Communiqué de presse

Publication du Baromètre 2019 de la performance énergétique et environnementale : des consommations énergétiques en diminution mais loin des ambitions du Décret tertiaire

Alors que les consommations énergétiques réelles des bureaux sont cette année encore en légère diminution, la tendance reste insuffisante. La consommation moyenne des bâtiments de bureaux est de **179 kWhEF/m².an**, soit en réduction de 2% en un an. **Les objectifs du Décret tertiaire impliquent une diminution des consommations de 118 kWhEF/m².an**, soit 40% à 2030 pour une année de référence en 2013.

Le Baromètre de la performance énergétique et environnementale des bâtiments est publié tous les ans par l'O-ID. A partir d'une base de plus de **19 500 bâtiments et 42 millions de mètres carrés**, alimentée par une trentaine de contributeurs, il présente plus de **100 indicateurs énergétiques** et environnementaux (consommation énergétique réelle en énergie finale et en énergie primaire, émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau et production de déchets) pour les bâtiments de bureaux, de commerce et de logistique. Des indicateurs sont produits selon différents critères : localisation du bâtiment, certification, période de construction, rénovation, etc.

Dans le contexte d'entrée en vigueur du Décret tertiaire, le Baromètre souligne les principaux critères ayant un impact sur les consommations énergétiques et propose un état d'avancement du secteur.

Cette année, seront disponibles des indicateurs pour le résidentiel et une analyse des consommations énergétiques par usages, suite à une étude réalisée par Manexi. En complément, des décryptages réglementaires sont proposés, notamment sur le Décret tertiaire et les arrêtés conjoints.

Le recours aux **certifications en construction et rénovation** (HQE, BREEAM et LEED) et aux **certifications en exploitation** reste une tendance marquée pour les bureaux en Île-de-France, plus modérée en régions.

Les consommations énergétiques représentent 20 à 35% des émissions de gaz à effet de serre totales sur le cycle de vie du bâtiment. Les **émissions de gaz à effet de serre** liées aux consommations énergétiques connaissent également une légère diminution, liée notamment au verdissement des réseaux de chaud et de froid.

Le recours aux énergies renouvelables reste néanmoins limité : si 8% des bâtiments de bureaux font l'objet d'un contrat d'électricité verte pour tout ou partie des consommations



énergétiques, seuls 2% ont une production renouvelable sur site. Cette dernière semble limitée pour l'instant à des opérations pilotes et ne passe pas le stade de la généralisation.

La Publication du Baromètre 2019 de la performance énergétique et environnementale des bâtiments est accessible à [ce lien](#).

En complément, plusieurs centaines d'indicateurs de performance énergétique et environnementale (par localisation, période de construction, surface, etc.) sont disponibles sur [Taloen](#), le centre de ressources sur l'immobilier responsable.

Contact presse

OID : contact@o-immobilierdurable.fr - 07 69 78 01 10

A propos de l'OID

L'OID est l'espace d'échange indépendant du secteur immobilier sur le développement durable et l'innovation. Penser l'immobilier responsable est la raison d'être de l'OID qui rassemble une cinquantaine de membres et partenaires parmi lesquels les leaders de l'immobilier tertiaire en France.

www.o-immobilierdurable.fr